

Meilhan-sur-Garonne, le 9 octobre 2020

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes trois agriculteurs installés sur la commune de Meilhan-sur-Garonne. Tous les trois engagés pour une agriculture raisonnée, responsable et valorisée localement.

Philippe Miozzo dont la ferme est sur le plateau de Meilhan élève des vaches Bazadaises, une **race locale réputée** pour sa rusticité et la qualité de sa viande. Il cultive des **céréales** et de **l'herbe** pour les nourrir et produit également, en agriculture biologique, des **figues** et des **châtaignes**.

Florent Cuch est installé dans la plaine de Garonne, maraîcher, il vent ses **fruits et légumes** en direct à la ferme et sur les **marchés locaux**.

Jérôme Caze, jeune agriculteur, s'est installé sur le plateau de Meilhan pour y élever des **poulets en label rouge**. Il travaille aussi sur l'exploitation de ses parents qui sont **maraîchers**.

Nous avons un projet commun, celui de développer une unité de méthanisation. Cette nouvelle activité nous permettra :

- de récupérer les **gaz à effet de serre** émanant de nos exploitations (fumier et déchets de légumes),
- de participer à la production d'une **énergie renouvelable**,
- de **réduire l'utilisation d'engrais** chimiques
- de **réduire l'utilisation de désherbants** utilisés pour la production de céréales
- de sécuriser **nos emplois**.

La méthanisation apportera ses services à nos trois exploitations agricoles et **bénéficiera aussi aux 8 exploitations partenaires** de notre projet.

Nous sommes au tout début du projet que nous développons avec une méthodologie de concertation. Nous sommes dans une **phase d'échanges et de discussions**. Ces discussions ont vocation à alimenter notre réflexion **pour affiner notre projet**. A ce stade nous n'avons pas encore entamé les démarches administratives. Nous avons d'abord discuté avec d'autres agriculteurs pour savoir s'ils seraient intéressés par le projet, nous avons ensuite informé les élus locaux de notre future activité. Nous sommes soutenus par le dispositif Co'Meth 47 du syndicat d'énergie Lot-et-Garonnais et **entourés de partenaires spécialisés** dans l'accompagnement de projets de méthanisation agricole et nous souhaitons continuer à avancer prudemment, **de concert avec les acteurs du territoire**.

Dans le courant de l'été nous avons été **invités à une réunion** d'un collectif pour répondre en toute bonne foi aux questions que nous pensons légitimes de la part de nos voisins. Cependant nous n'avons pas eu l'occasion de présenter notre démarche car **nous n'avons pas eu droit à la parole**. Or il est important que nous prenions la parole, que nous expliquions comment nous souhaitons développer cette nouvelle activité. Aujourd'hui **une grande désinformation circule sur notre démarche**, alors que chaque projet est spécifique. Or **nous ne pouvons pas laisser la désinformation décider** ce qui est bon ou mauvais pour nous, pour l'agriculture,

pour le territoire. Nous sommes attachés à notre travail et à des valeurs de partage et de transmission de nos métiers et de la terre.

Nous sommes tous les trois engagés pour le développement des **circuits courts** et la **valorisation de notre terroir** et de nos **produits locaux**. Nous accueillons sur nos fermes nos voisins, nos clients et nous avons à cœur de parler de notre travail, **d'expliquer notre activité et nos méthodes de production**. Pendant des années nous avons été pointés du doigt, "agriculteurs = pollueurs" et il en a fallu du temps pour faire savoir que **nous sommes en agriculture raisonnée** et faire enfin cesser cet amalgame avec l'agriculture industrielle. Nous sommes dans la même dynamique pour notre **future activité de méthanisation** : le méthaniseur sera conçu sur des bases saines, que nous souhaitons **définir avec les acteurs locaux** constructifs dont nous savons qu'ils sont nombreux. Il s'agira d'une **installation raisonnée et concertée**.

Nous encourageons toutes **les personnes ayant des questions à nous contacter** par **téléphone**, par **email** BioMethaGaronne@cometh47.fr ou via le **site internet** <https://biomethagaronne.cometh47.fr/> accessible à tous et qui donne déjà des informations détaillées et sera complété au fur et à mesure que nous avançons.

Nous répondrons à toutes les questions sur simple demande car nous pensons qu'une discussion respectueuse permettra la bonne compréhension de notre réflexion, des méthodes de travail et des réglementations qui encadrent l'élaboration de ce type d'installation.

Les **prochaines étapes** de notre démarche concernent la **définition d'un site d'implantation** pour notre activité. Nous avons à cœur de choisir un site **dans le dialogue**, cela implique de travailler avec les acteurs constructifs qui le souhaitent, pour choisir un site qui soit **respectueux des habitations et du cadre de vie**. Notamment nous souhaitons que soient bien pris en compte dans notre démarche :

- l'insertion paysagère, depuis les routes et maisons voisines
- la maîtrise des odeurs
- la gestion du trafic routier
- tout risque environnemental ou sanitaire
- tout autre enjeu pertinent à porter à notre connaissance

Nous avons déjà organisé, pour commencer à traiter ces sujets, une **réunion de travail** au mois de juillet. Nous pouvons **poursuivre ce dialogue**. Pour cela nous souhaitons pouvoir compter sur la **participation active des acteurs locaux** qui adhèrent au principe du dialogue comme vecteur **d'amélioration d'un projet**.

Le collectif Bio Métha Garonne

Jérôme CAZE, Florent CUCH et Philippe MIOZZO

Courriel : BioMethaGaronne@cometh47.fr

Site internet : <https://BioMethaGaronne.cometh47.fr>

Une Démarche soutenue par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne dans le cadre du dispositif Co'meth47.